

La Section Européenne Anglais en lycée professionnel

En Gestion-Administration et Commerce

Discipline Non Linguistique (DNL) – Communication ou Vente

■ Les objectifs

- Développer la **compréhension écrite et orale de la langue anglaise**
- Prendre **confiance** en sa capacité à s'adapter à un monde économique et culturel différent
- Faciliter **l'accès à l'enseignement supérieur**
- Bénéficier d'atouts précieux dans la **vie professionnelle** pour répondre aux besoins des entreprises et favoriser les **échanges européens** (subvention européenne **Erasmus+**)

■ Les horaires

+ des horaires hebdomadaires spécifiques

⇒ Anglais	2h
⇒ Anglais section européenne	1h
⇒ DNL Communication ou Vente	1h
⇒ Conversation anglaise avec un(e) assistant(e)	0,5h

En chiffres :

Taux de réussite

En 2014 : 73 %

En 2015 : 58 %

■ Le stage

Un **stage à l'étranger** en terminale d'une durée de **4 semaines**. Les élèves, logés en famille d'accueil, réalisent des activités professionnelles centrées sur le cœur de leur

métier (hôtel, association, boutique, entreprise) ce qui leur permet la délivrance d'un passeport attestant des activités menées dans l'entreprise **L'europass mobilité**



■ Les modalités financières

- En seconde : Contribution de **80 €**
- En première : Contribution financière de **80 €**
Voyage tous les 2 ans : 300 € pour 4 jours
- En terminale : Contribution financière de **200 €**
Stage à l'étranger **400 €**

■ L'examen

Pour obtenir la **mention européenne** au bac, l'élève doit avoir au moins 10/20 à une épreuve orale spécifique, et 12/20 à l'épreuve commune orale d'anglais.

Délivrance de l'attestation **euromobipro** pour attester des compétences acquises dans le cadre de l'unité facultative de mobilité

Toeic Bridge

TEST RÉALISÉ EN TERMINALE (SCORE MAXI : 180 PTS)

(ETS) **TOEIC Bridge**